

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**VENDREDI 25 MARS 2016**

Étaient présents : MM. JM. SCHIBER - C. TARY - JM. JAVAUX - B. SAUVAGE - JP. CREUSOT - C. CLEMENCELLE - Mmes ML. HAAZ - C. FIEUTELOT - L. LAMAY - R. DEVOILLE - B. FOLLEY

Absents excusés : M. PERNOT (pouvoir à B. SAUVAGE) - P. VALLI (pouvoir à ML. HAAZ) - A. KEUSCH (pouvoir à C. TARY) - L. PORTA (pouvoir à C. CLEMENCELLE)

Secrétaire de séance : Mme Lucie LAMAY

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

## I Communication

Réunions de Janvier - Février - Mars 2016 :

29/01 : Réunion concernant le plateau sportif  
30/01 : Intervention de l'Association Les Croqueurs de pommes  
31/01 : Bureau d'études pour le Radon au groupe scolaire  
20/02 : Assemblée Générale de l'Association des Maires  
21/02 : Assemblée générale de l'Aéroclub  
26/02 : Appel d'offres Vestiaire - Ouverture des plis

11/03 : Réunion d'informations sur les Championnats de cyclisme  
14/03 : CAV - Conseil Communautaire  
18/03 : Attribution des lots pour chantier vestiaires / Commission AVL  
19/03 : Commission des Finances  
25/03 : Micro-crèche - Visite de la PMI

## II Approbation des comptes de gestion 2015 Commune, Eau

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2015 dressés par le receveur municipal.

Vote : 14 pour - 1 ne participe pas au vote

## III Vote des comptes administratifs 2015 Commune, Eau

Les comptes administratifs 2015

- Eau           ↳ en investissement : excédent de clôture de **32 853,56 €**  
                  ↳ en exploitation : excédent de clôture de **17 381,26 €**

Vote : 14 pour - 1 ne participe pas au vote

- Communal   ↳ en investissement : Déficit de clôture de **182 720,08 €**  
                  ↳ en exploitation : excédent de clôture de **195 688,35 €**

Vote : 14 pour - 1 ne participe pas au vote

## IV Vote des taux pour les trois taxes communales

Les trois taxes sont inchangées pour 2016.

- Taxe d'habitation:           **6,62 %**
  - Taxe foncier bâti:           **18,85 %**
  - Taxe foncier non bâti :      **29,98 %**
- } produit attendu : **443 256 €**

Vote : 15 pour

## **V Vote des budgets primitifs 2016 Commune, Eau**

- Eau           ↳ en exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 197 683 €  
                  ↳ en investissement, les recettes s'élèvent à 60 657 € et les dépenses à 62 383 €  
*Investissements prévus : changement conduite d'eau Impasse Bel Air.*

Vote : 15 pour

- Communal   ↳ en fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 775 063 €  
                  ↳ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 803 823 €  
*Les commissions des finances et des travaux ont retenu les principaux investissements suivants :*
  - ✓ Construction d'un second vestiaire
  - ✓ Travaux de rénovation de l'éclairage public
  - ✓ Voirie : réfection trottoirs et réparations localisées.

Vote : 14 pour – 1 abstention

## **VI SIED 70 : travaux de rénovation**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public sur l'intégralité du territoire communal afin de réaliser des économies d'électricité.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de mandater le SIED 70 pour la réalisation des travaux d'optimisation de l'éclairage public et autorise le Maire à signer la convention de mandat et son annexe financière.

Vote : 10 pour – 2 contre – 3 abstentions

## **VII Construction d'un second vestiaire**

- Attribution des marchés

Pour l'opération « Construction d'un second vestiaire », délégation a été donnée au Maire pour signer les marchés à intervenir.

Vote : 15 pour

- Sollicitation d'une subvention

En complément de la délibération du 28 août 2015, relatif au projet d'aménagement du plateau sportif de la commune, intégrant la création d'un nouveau vestiaire, choix prioritaire retenu pour permettre au club sportif de football de poursuivre son activité, le Maire propose de solliciter une subvention complémentaire dans le cadre du fonds de « Soutien à l'investissement public local », porté à sa connaissance par courrier du 9 février 2016 de Madame la Préfète, compte tenu de l'importance du coût de ce projet.

Vote : 15 pour

## **VIII Projet d'extension et de rénovation du centre d'accueil périscolaire**

- Sollicitation du fonds de soutien à l'investissement public local et modification du plan de financement

En complément de la délibération du 21 janvier 2016, relative au projet d'extension et de rénovation du centre d'accueil périscolaire de la commune et compte tenu de l'importance du coût de ce projet, le Maire propose de solliciter une subvention complémentaire, dans le cadre du fonds de « Soutien à l'investissement public local », d'un montant de 80 000 €.

Vote : 14 pour – 1 contre

## **IX Micro-crèche : lancement consultation Délégation de Service Public**

Le Maire rappelle que, depuis 2013, la Commune a décidé de confier la gestion de la micro-crèche de 10 places, compte-tenu des exigences en termes de qualité de service à rendre aux familles. La délégation de service public actuelle arrivant à échéance le 31 août 2016, il convient de lancer la procédure de renouvellement de délégation de service public selon les modalités des articles L.1411-12 et R.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de déléguer la gestion de la structure micro-crèche « Les Petits Sabots » sous forme d'une délégation de service public en procédure simplifiée, pour une durée maximale de 3 ans.
- Autorise le Maire à engager et conduire la procédure de délégation de service public.
- Désigne Mme ML. HAAZ - Mme C. FIEUTELLOT - Mr JP. CREUSOT - Mr C. CLEMENCELLE - Mr C. TARY, membres du groupe de travail.

Vote : 15 pour

## **X Verdun 1916, forêt d'exception, un centenaire, un héritage : versement d'un don**

Le Maire présente la campagne de souscription nationale « **Verdun 1916 - forêt d'exception, un centenaire, un héritage** » initiée par l'Office nationale des forêts, la Fondation du patrimoine, et le Conseil départemental de la Meuse. Elle est destinée à préserver et valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'histoire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de soutenir ce projet par le versement d'un don de 100 €.

Vote : 15 pour

La séance est levée à 23 h 05.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 31 Mars 2016.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

